Image not found or type unknown

Succession et rachat de part

Par **olch07**, le **12/10/2015** à **15:14**

Bonjour, j'ai besoin d'information et j'espère que quelqu'un pourra me renseigner
Voilà maman décédée elle nous laisse une maison, nous sommes d'accord pour que mon frère qui habitait avec maman garde cette maison.
Il nous verse donc une soulte et pour la financer il fait un crédit avec son épouse
Le notaire nous avait dit que seul mon frère serait propriétaire de la maison puisque c'est un héritage
Par contre lors de la signature chez le notaire la présence de ma belle sœur est elle nécessaire?
Nous préférerions rester entre frères et sœurs car sentimentalement c'est important pour nous et des tensions existant avec ma belle sœur ce serait préférable
Est ce possible
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés